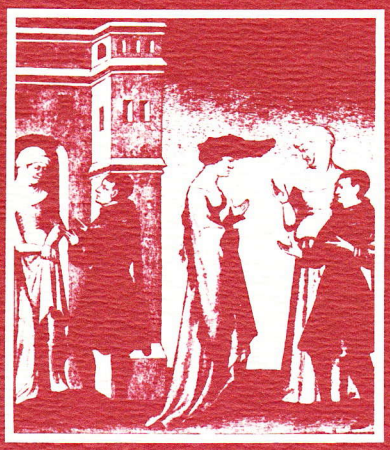

Memini

Bulletin des médiévistes québécois

No.5 Décembre 1984

Activités

.Congrès international sur Carthage.....1
.Conférence de M. Keith Busby 2
.XIe Colloque de l'Institut d'études médiévales.....3

Forum

.L'Europe médiévale en mai 1985.....27
.Errata au Memini no.4.....31
.Congrès de l'Association d'art des Universités du Canada.....31

Département d'histoire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Responsable de la publication: Michel Hébert (Histoire, Université du Québec à Montréal); téléphone (514)282-8417

Comité de rédaction: Benoît Beaucage (Lettres et Sciences humaines, Université du Québec à Rimouski), Pierre Boglioni (Institut d'études médiévales, Université de Montréal), Giuseppe Di Stefano (Langue et littérature française, Université McGill, Montréal), Raymond St-Jacques (English, Université d'Ottawa), André Segal (Histoire, Université Laval, Québec).

Memini est publié avec l'aide financière du Programme d'aide financière aux chercheurs (PAFAC) et du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

Typographie: Sylvie St-Vincent (Institut d'études médiévales, Université de Montréal).

Illustration de la couverture: Scène de l'*Hécyre* extraite du "Térence des ducs" (Paris, Arsenal, ms.664, fo 210), vers 1410.

ISSN 0823 3438
Dépot légal 4e trimestre 1984

ACTIVITÉS

CONGRÈS INTERNATIONAL SUR CARTHAGE — OCTOBRE 1984

Du 10 au 13 octobre dernier, avait lieu à Trois-Rivières le Congrès international sur Carthage. Événement sans précédent, puisque pour la première fois se tenait un symposium, dans le sens strict du terme, qui réunissait des spécialistes de l'archéologie ancienne. Cette rencontre a été rendue possible grâce aux efforts et à la vigilance de Pierre Senay, professeur à l'Université de Trois-Rivières mais également chef de la mission canadienne I (québécoise) à Carthage.

En effet, il a réussi à rassembler des conférenciers(ères) représentant toutes les équipes qui ont travaillé au projet de sauvegarde de Carthage, soit une dizaine d'équipes venant de 9 pays différents. Cette rencontre internationale avait d'abord pour but de permettre aux membres de chacune des équipes d'exposer le résultat des recherches effectuées depuis dix ans, puis d'échanger de nouvelles méthodes et de nouvelles hypothèses de travail, favorisant ainsi le renouvellement des connaissances du site.

Pendant trois jours, il nous a donc été possible d'entendre 33 conférenciers(ères), venus(es) de divers horizons (archéologiques, céramologues, spécialistes de la verrerie, de la mosaîque, etc.), nous soumettre leurs bilans, mais aussi leurs problèmes.

Parmi les sujets présentés, plusieurs nous ont permis de constater l'importance qu'on accorde au site lui-même, que l'on considère comme un lieu privilégié permettant de sonder les mutations historiques mais aussi d'évaluer la fragilité des hypothèses proposées principalement à cause du manque de coordination entre les équipes présente sur le terrain.

D'autre part, il nous faut noter plusieurs difficultés inhérentes à la formulation des hypothèses, telles que la datation, l'origine et l'évolution des artéfacts, la quasi-absence de sources écrites, et l'impossibilité de recréer des plans d'ensemble qui permettraient des corrélations entre des plans urbanistiques, des réseaux d'échanges commerciaux et humains et des influences religieuses et culturelles, etc. De plus, malgré le recours aux techniques de laboratoire de plus en plus raffinées, aux recherches réalisées en Europe (dans des pays reconnus pour avoir eu des échanges avec Carthage durant sa période d'opulence), plusieurs hypothèses restent dans l'incertitude, l'à-peu-près, voire même l'improbable.

Par ailleurs, ce Congrès nous aura permis de réaliser notre méconnaissance de l'archéologie en général, ainsi que de ses sous-disciplines (verrerie, céramique, mosaîque, etc.). Cependant, nous avons constaté avec plaisir que même si l'archéologie se démarque de plus en plus par rapport aux autres sciences humaines, elle s'affirme grâce à cette nouvelle relation. Par contre, la collaboration étroitement souhaitée avec l'histoire, l'ethnologie, l'anthropologie, etc. tend à s'estomper pour laisser place à un cloisonnement comme nous l'ont illustré plusieurs

exposés, particulièrement ceux qui traitaient des réseaux économiques avec le continent, où une consultation des travaux récents en histoire ancienne aurait pu fournir des indications susceptibles d'en modifier l'hypothèse.

Loin de nous l'idée de reprocher à l'archéologie de voler de ses propres ailes d'autant plus que cette science jouit d'une popularité auprès d'un public toujours intéressé de voir le passé que l'histoire ne peut qu'écrire. Cependant, ce qui nous a été présenté avec éclat ne doit pas nous faire oublier d'une part toute l'énergie, les heures voire les années passées à nous rendre accessible la connaissance des civilisations qui ont marqué l'évolution du bassin méditerranéen mais d'autre part ne doit pas remplacer les relations, les échanges dans les domaines de la recherche, tant en histoire qu'en archéologie. Cette nécessité de s'affirmer, de créer des méthodologies propres à chaque champ, d'élaborer des questionnements, et même une éthique, ne nous semble pas vouloir se faire au détriment de l'une ou l'autre des sciences.

Ainsi, malgré que nous ayons assisté à un Congrès à la fine pointe des dernières recherches et des dernières découvertes effectuées à Carthage, nous ne pouvons, en dernière analyse, que déplorer l'absence, du moins dans l'auditoire, des membres de sciences connexes qui y auraient trouvé tout autant leur intérêt, que les archéologues.

Danièle Courtemanche
Suzanne Gaumond
Institut d'études médiévales

CONFÉRENCE NOVEMBRE 1984

Le Département de linguistique et philologie et l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal organisaient, le 29 novembre dernier, une conférence donnée par M. Keith Busby de Rijksunversiteit Utrecht. Le titre était Pouquoi rééditer Chrétien de Troyes?

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez contacter Elisabeth Schulze Busacker (Département de linguistique et philologie, 343-6221 ou 343-5940).

XIe COLLOQUE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES OCTOBRE 1984

Memini consacre son numéro 5 à la publication d'un résumé de la plupart des communications présentées lors du XIe Colloque des études médiévales, tenu dans les locaux de l'Institut les 19 et 20 octobre derniers, sur le thème Les études médiévales au Québec: état présent et perspectives d'avenir. Étant donné le caractère un peu particulier de ce colloque, il a été décidé de ne pas publier intégralement le texte des communications. Cependant nous avons cru bon de regrouper ici au moins un résumé des textes présentés par les participants. Il semble utile en effet qu'un bulletin comme Memini, dont l'objectif est d'assurer la liaison entre tous ceux qui oeuvrent dans le domaine large des études médiévales au Québec, rende compte de la diversité des points qui ont été abordés, dont bon nombre touchent d'assez près nos préoccupations quotidiennes.

Les deux journées du Colloque s'organisaient de façon assez différente, par leurs objectifs et par leur contenu. Les communications du vendredi se proposaient essentiellement de faire une sorte de bilan de recherche dans un secteur donné (par exemple la communication de Françoise Tesson sur la littérature des XIVe et XVe siècles, celle de Serge Lusignan sur la philosophie en langue française), ou de tracer la voie à de nouvelles approches (informatique et architecture flamboyante, pour Roland Sanfaçon, ou caractère interdisciplinaire de l'archéologie médiévale, pour Rollins Guild), ou encore de présenter des champs de recherche explorés depuis peu (communications d'Andrée Courtemanche sur les femmes médiévales, de Rodrigue Lavoie sur la criminalité).

Les communications inscrites pour la journée du samedi étaient plus spécifiquement orientées vers les problèmes concrets qui sont le pain quotidien du médiéviste au XXe siècle. Ici l'enseignement avait la part belle: enseignement du latin au secondaire (G. Derome), de l'histoire médiévale au premier cycle universitaire (A. Segal), de la philosophie médiévale au collège (M. Da Silva) ou de l'ancien français aux États-Unis et en Europe (E. Schulze-Busacker). Mais une autre catégorie de préoccupations se dégageait avec netteté des interventions du samedi: quel est notre rapport au moyen âge, nous qui vivons au XXe siècle dans un continent où les traces matérielles de cette période sont inexistantes? Les textes de J.-P. Pinson sur la musique, de J.-M. Paquette sur le cinéma ou de C. Lambert sur la cuisine, entre autres, soulèvent chacun à sa manière des interrogations fécondes.

Suite à ces communications, une assemblée générale permettait à la quarantaine de personnes présentes de se pencher sur l'opportunité de songer à la fondation d'une association des médiévistes du Québec. Le lecteur trouvera dans le présent bulletin un bref-compte-rendu des discussions tenues en assemblée et le texte des résolutions qui ont suivi.

Rappelons que les deux activités organisées en parallèle au Colloque, soit le souper-concert médiéval préparé au collège des Eudistes par Carole Lambert, et l'exposition de manuscrits et incunables montée par le Service des Bibliothèques de l'UQAM ont toutes deux connu un franc succès. Le souper a fait salle archi-comble, dans une ambiance fort chaleureuse et Françoise Kayler lui a rendu un juste hommage dans La Presse quelques jours plus tard. Quant à l'exposition, elle a connu une affluence tout à fait honorable, surtout compte tenu de la grève des transports qui nous affligeait durant cette période.

Au nom du comité d'organisation du colloque, il me faut en terminant remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui à des titres divers ont collaboré à cette manifestation et ont contribué à son succès.

Michel Hébert
Membre du comité organisateur
du XIe Colloque
UQAM

Histoire

Andrée Courtemanche - L'Histoire des femmes médiévales: essai d'historiographie.

L'engouement récent pour l'histoire des femmes médiévales tire sans doute ses origines de deux phénomènes: l'intérêt croissant pour l'histoire médiévale et le développement des recherches relatives aux femmes, surtout à leur histoire. De ces courants, deux types de travaux émergent: des livres de vulgarisation et des articles ou ouvrages scientifiques, à diffusion surtout universitaire. C'est à ce dernier groupe d'études que s'intéresse cet essai sur l'historiographie des femmes du moyen âge français. À leur lecture, certaines questions fusent: que nous apprennent-elles sur la condition des femmes médiévales? Comment utilisent-elles les outils conceptuels et méthodologiques élaborés par les chercheur(se)s féministes? Enfin, ces écrits permettent-ils de répondre à la question posée par les organisatrices d'un colloque en France: l'histoire des femmes est-elle possible?

Les écrits touchant les femmes médiévales peuvent être divisés en quatre grandes catégories: l'histoire du statut juridique, la biographie collective, le quotidien au féminin, l'émergence de la symbolique.

Le statut juridique des femmes médiévales est sûrement l'aspect le mieux étudié de leur condition. Nul manuel d'histoire du droit privé français n'oublie de décrire amplement les mérites de la restauration du droit romain à partir du XIIe siècle. S'inspirant surtout des sources normatives, ces travaux donnent des femmes une vision anémiée, les réduisant à leurs seuls droits souvent sans grand rapport avec la réalité.

Les biographies collectives décrivent la vie, les attitudes de femmes illustres, généralement des aristocrates. Ce type d'ouvrages, ne soulignant pas toujours l'exceptionnalité des destins mis de l'avant, laissent croire à la représentativité de ces quelques femmes qui démontrent qu'il était possible à une femme de réussir quand on lui en fournissait l'occasion Le principal effet de ces écrits est de rejeter hors de l'histoire les autres femmes, celles qui n'ont pas "réussi", qui n'ont pas laissé de traces écrites de leur passage.

La vie quotidienne des femmes du moyen âge retient l'attention des chercheur(se)s depuis de nombreuses années. Dès le début du siècle, peu d'auteur(e)s ont hésité à ajouter à leur description du mobilier de la maison, quelques lignes sur sa principale utilisatrice. Bien que le concept dichotomique public/homme, privé/femme ne date que d'une période récente, il allait de soi, pour ces auteur(e)s, que le "royaume" de la femme était la maison dont elle sortait peu fréquemment. On enferme donc les femmes dans un espace où le temps - au sens historique du terme - n'existe pas puisque caractérisé par la répétitivité des gestes accomplis; elles domineraient ainsi la non-histoire. D'office, on les exclut du domaine public parce qu'elles n'auraient aucun pouvoir sur la gestion du patrimoine monétaire et foncier. Certaines études ont montré l'inconsistance d'une telle idée. D'autres, fragmentaires, éclairent des dimensions jusque là négligées de la vie des femmes: salariat urbain ou rural, éducation, réseaux de sociabilité; et montrent qu'elles étaient présentes et actives dans la cité et au village.

La production historique récente a renouvelé la problématique de certains sujets touchant les femmes grâce à des travaux sur le mariage, la prostitution ou la vie religieuse, par exemple. Malgré la richesse de leurs enseignements, ils n'échappent pas à la critique. Trop souvent, ils ne décrivent les activités que d'une catégorie restreinte de femmes dont le mode de vie n'a que peu de rapports avec celui de la plupart de leurs contemporaines. De plus, l'assimilation des femmes à des objets, enjeux muets de stratégies matrimoniales, demeure la faiblesse majeure des ouvrages sur le mariage. Depuis quelques années, un nouveau domaine de recherches capte l'attention des chercheur(se)s: la symbolique. L'étude des symboles rattachés au sang menstruel ou de certains phénomènes généralement analysés en termes économiques comme le système dotal ou de mythes faisant partie de la culture savante et populaire médiévale, pourrait ouvrir de nouvelles avenues pour la compréhension des attitudes des femmes et des comportements à leur égard.

Le défaut majeur de beaucoup de ces travaux est leur manque de réflexion épistémologique sur la place des femmes dans le domaine de la connaissance historique, sur la constitution d'un champ de recherche appelé histoire des femmes. Il n'y a aucun effort pour tenter de répondre à des questions essentielles comme l'histoire des femmes existe-t-elle? A quelles conditions? Car l'histoire des femmes n'est pas la simple description des faits et gestes des plus célèbres d'entre-elles. Elle consiste plutôt, et surtout, à rendre les gestes, même les plus quotidiens, posés par des femmes significatifs historiquement. Il s'agit de cesser de penser et d'écrire l'histoire en fonction du fait que les hommes constituent la mesure de toute chose, que leurs activités sont, par définition, signifiantes, alors que les occupations des femmes seraient de moindre importance. Il importe donc de rendre les gestes, les discours des femmes à l'histoire, de rendre compte de leur vécu différentiel. À cette condition, l'histoire des femmes est possible.

Andrée Courtemanche
Dép. d'histoire
Université Laval

Michel Hébert - Du document à l'histoire: le testament de Guillaume de Bracon.

L'idée de cette communication nous est venue de la découverte à la bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal, parmi les documents provenant du fonds de l'École Normale Jacques-Cartier, du testament de Guillaume de Bracon, chanoine de Besançon et conseiller du roi Charles VI, document enregistré à Paris au Châtelet le 4 novembre 1393 et ouvert publiquement par l'official de Besançon le 11 du même mois, après la mort du testateur. Cette communication se propose d'analyser dans ses grandes lignes le contenu du testament, puis de le situer parmi le faisceau des recherches récentes qui, principalement en France, utilisent le testament comme matériau historique privilégié.

Guillaume de Bracon, mort entre le 4 et le 11 novembre 1393, docteur dans les deux droits, est originaire d'une famille de chevaliers de Bracon (près de Salins, dans le Jura). Il est chanoine de Saint-Anatole de Salins mais il réside au moment de sa mort à Paris, où il semble entretenir de nombreux contacts avec les chanoines de Sainte-Geneviève.

Les quelques éléments de son patrimoine foncier que son testament laisse apercevoir nous le montrent riche. Il possède au moins huit maisons: deux sont en Bourgogne (Bracon et Salins), quatre à Paris et deux dans des villages de la région parisienne. Ses dispositions testamentaires sont caractéristiques de l'époque. Il élit sépulture dans la nef de l'église Sainte-Geneviève de Paris; il prévoit un imposant cortège funèbre (80 frères choisis à raison de 20 dans chaque ordre mendiant) et d'abondantes distributions aux pauvres (2 deniers à 4000 pauvres plus 4 sous à chacun des 40 pauvres "pauperioribus et propinquioribus vicinorum meorum". Après avoir prévu une série de messes et pourvu à la fondation de 12 messes anniversaires (dont au moins 9 dans des églises de Bourgogne), il lègue 100 florins pour des travaux de réfection dans l'église Saint-Anatole de Salins.

Guillaume organise ensuite la dévolution de ses biens. Il désigne ses neveux bourguignons Pierre et Arnoul héritiers universels. Arnoul étant encore mineur, Guillaume lui adjoint un tuteur et crée une rente grâce à laquelle il pourra être placé en pension chez un maître parisien. Il avantage par ailleurs deux autres neveux et lègue de petites sommes à ses serviteurs. Les proches du chanoine ne sont pas oubliés, qui reçoivent des legs souvent importants en récompense des services rendus, soit en Bourgogne (Richard de Saint-Maurice, chanoine comme lui à Salins; un écuyer d'Alésia), soit dans son milieu d'adoption parisien, et ici ce sont les grands conseillers et avocats du parlement que l'on voit apparaître: Guillaume de Gy, Jean Juvénal des Ursins, Oudard des Moulins ou Thomas Laurent.

Derrière ces dispositions diverses se dessine toute une stratégie de gestion d'une carrière religieuse et politique ainsi que d'un patrimoine foncier que l'on devine important. Ainsi diverses indications nous montrent que le testateur se préoccupe de ramener une partie de ses richesses parisiennes en Bourgogne au bénéfice de ses héritiers, qu'il tente par tous les moyens d'éviter la dispersion de son patrimoine familial originel, qu'après avoir lui-même réussi une carrière politique parisienne à titre de conseiller du roi, il place l'un de ses neveux et héritiers dans la même voie en le dotant adéquatement et en le plaçant sous la protection d'un maître et d'un conseiller en vue.

Au-delà des données biographiques ponctuelles qui, prises isolément, ne retiennent guère notre intérêt, il peut être utile de mettre ce testament isolé "en situation", par rapport aux grandes études récentes fondées sur l'analyse des dispositions testamentaires. On songe d'emblée aux grandes études de Marie-Thérèse Lorcin (Vivre et mourir en Lyonnais) et de Jacques Chiffoleau (La Comptabilité de l'au-delà). Ces études s'appliquent à dégager des comportements économiques ou familiaux ou encore des attitudes mentales à partir d'une étude sérielle des dispositions testamentaires. Comme telles, elles ont tendance à réduire le matériau utilisé à une sorte de squelette (l'expression est de M.-T. Lorcin) et à gommer les caractéristiques individuelles qui font l'originalité profonde de chaque situation ou de chaque testateur. Or cette réduction des différences est un appauvrissement du document, et les pratiques de l'analyse sérielle et de l'informatisation des données en sont largement responsables (voir les commentaires tout à fait convergents d'A. Paravicini, de J.-Ph. Genêt et d'E. Brown dans Le Médiéviste et l'Ordinateur, n.11, 1984, consacré au testament).

Pour tenter à tout le moins d'atténuer l'effet réducteur de cette pratique de la quantification, un courant récent et prometteur se dégage, qui cherche à remettre l'individu au sein d'un groupe tout en lui conservant son originalité propre: la reconstitution des familles et des alliances, qui permet de dégager les stratégies et les rôles sociaux qui commandent les pratiques familiales, la prosopographie qui tente de reconstituer le cheminement des carrières dans différents milieux (chanoines de Laon étudiés par H. Millet, parlementaires parisiens par F. Autrand, gens de guerre par P. Contamine, etc.) sont largement tributaires de l'analyse de ce document fondamental qu'est le testament. En ce sens, un texte isolé comme le testament de Guillaume de Bracon, retrouve tout son sens et toute sa valeur.

Michel Hébert
Dép. d'histoire
Université du Québec à Montréal

Rodrigue Lavoie - Justice, Sociétés, Mentalités au moyen âge
(Dép. d'histoire, Université Laval)
Le résumé de la communication n'était pas disponible au moment de la mise en page de la revue.

Langue et littérature

Marthe Faribault - Les traducteurs des 14e et 15e siècles et l'évolution du français.

En 1962, Jean Rychner constatait la pauvreté des recherches sur le moyen français. Aucune description extensive de cet état de langue n'était encore disponible, les études sur la langue des traducteurs restaient trop superficielles, trop souvent faites d'un point de vue strictement littéraire, et enfin les études sur la prose en général demeuraient extrêmement rares. Vingt ans plus tard ont parus deux descriptions systématiques de la langue des 14e et 15e; un projet de Trésor de la langue française aux 14e et 15e siècles a démarré, en 1983, à Nancy; les études sur la prose se sont également développées. Pour ce qui est de la traduction, des études ponctuelles, sur tel traducteur ou tel texte, ont continué d'être publiées sous forme d'articles; les éditions critiques demeurent rares et aucune étude d'ensemble n'a encore été entreprise, si ce n'est accessoirement ou d'un point de vue qui ne peut être qu'extrêmement général étant donnée l'ampleur de la tâche. Pourtant, tous les historiens de la langue française s'entendent pour reconnaître à ce mouvement de traduction un rôle fondamental dans l'évolution de langue. Si ce rôle est reconnu, il demeure cependant difficile à mesurer. C'est probablement pour cette raison qu'on s'est si souvent limité à ne relever les latinismes qu'au niveau lexical; ceux-ci sont en effet le trait évolutif le plus évident, le plus facilement mesurable et, en définitive, peut-être le seul qui ait marqué de façon permanente le français, jusqu'au 20e siècle.

Les études sur l'influence de la syntaxe latine dans le développement de la syntaxe française demeurent pratiquement inexistantes; pourtant, on peut raisonnablement postuler que, au-delà des simples calques de structure et des maladresses de traduction, la langue des traducteurs a dû avoir un impact plus général sur la syntaxe du français. Par

exemple, le relatif de liaison (lequel, laquelle, etc.) extrêmement rare dans le français du 13e siècle, devient fréquent dans la langue du 15e siècle et persistera jusqu'au 18e siècle. Et, d'une façon plus générale, le latinisme, tant lexical que syntaxique, deviendra si fréquent au début du 16e siècle qu'il provoquera une violente réaction, cristallisée dans le célèbre manifeste Deffense et illustration de la langue françoise de Joachim du Bellay.

On peut également voir une influencede la langue des traducteurs dans le développement de la prose française. On demeure, en effet, frappé par la similitude qui existe entre certaines techniques des traducteurs (doublets synonymiques, paraphrases définitoires, séries partitives, gloses élaborées) et celles des amplificateurs du 15e siècle. Ces contextes métalinguistiques (doublets synonymiques, paraphrases définitoires, etc.) sont, par ailleurs, de bons révélateurs de structure de lexique: leur étude systématique nous donnerait certainement une meilleure intelligence du lexique de cette période, une connaissance partielle, certes, mais beaucoup plus sûre que celle que nous donnent les reconstructions de champs sémantiques effectuées ad abstractum par les linguistes du 20e siècle. Il faudrait encore étudier les techniques lexicographiques des traducteurs (Bersuire, Oresme), en ce qu'elles s'inscrivent dans une pratique lexicographique latine intense au moyen âge et qu'elles sont annonciatrices de la tradition lexicographique française, qui ne se développera de façon autonome qu'à partir du milieu du 16e siècle.

Ce sont là autant de pistes de recherche possibles; et ce ne sont pas les seules. Pour paraphraser Georges Mounin: la traduction n'a jamais eu besoin de la linguistique pour se pratiquer, mais elle reste néanmoins un lieu privilégié de la réflexion et de la création linguistique. C'est à ce titre que le corpus des traductions des 14e et 15 siècles - le premier de ce genre pour le domaine français - demeure extrêmement riche d'enseignements.

Marthe Faribault
Dép. de linguistique et philologie
Université de Montréal

Françoise Guichard-Tesson - Un regain d'intérêt pour la littérature des XIVe et XVe siècles.

La communication tente d'une part de souligner l'intérêt nouveau suscité par deux siècles longtemps négligés, d'autre part de rappeler quelques-unes des directions actuelles prises par la recherche.

Si l'on a de bonne heure souligné la richesse de certaines périodes du moyen âge, les XIVe et XVe siècles sont restés longtemps le parent pauvre de cette redécouverte. On a en effet l'impression d'un monde qui se meurt (cf. titre de l'ouvrage de Huizinga, Le déclin du moyen âge). De même, la langue considérée comme mourante, sans règle fixe ni originalité, n'est souvent vue que comme "la forme archaïque du français moderne". Pourtant, malgré les profonds bouleversements qui marquent cette période, la littérature est en plein essor; c'est aussi l'époque où princes et lettrés se constituent des bibliothèques.

Depuis une quinzaine d'années environ, la perspective a changé. Ainsi parle-t-on de "renouvellement de la littérature aux XIVe et XVe siècles dans le Précis de littérature française du moyen âge édité en 1983 par D. Poirion. Un numéro de la Revue des sciences humaines vient d'être consacré à ces deux siècles sous le titre moyen âge flamboyant. Des revues spécialisées - Moyen français, Fifteenth Century Studies - sont apparues et plusieurs colloques ont été organisés. Cette évolution a favorisé l'apparition de nouveaux outils de travail, notamment en ce qui concerne l'histoire de la langue (ouvrages de C. Marchello-Nizia, de R. Martin et M. Wilmet, projets de Dictionnaires).

Dans le domaine de la littérature, les avenues ouvertes pour la recherche sont très nombreuses; on ne peut qu'en mentionner quelques-unes:

- *la littérature allégorique: c'est au XIVe siècle que l'usage de l'allégorie atteint son extension maximale; on l'applique en particulier aux réalités quotidiennes comme la chasse ou le jeu d'échecs (cf. Échecs amoureux, Échecs moralises, Songe du du Vieil Pélerin). Le Roman de la Rose, abondamment lu, cité et imité, popularise la forme du songe, impose la personnification et fournit un réservoir de thèmes. Pour la première fois, une oeuvre écrite en français est considérée comme une autorité et son succès participe d'une prise de conscience du fait-littéraire (cf. P.-Y. Badel: La postérité du Roman de la Rose au XIVe siècle).*

- *le lyrisme: depuis les travaux de D. Poirion (Le Poète et le Prince), on a porté un regard nouveau sur cette poésie. Cessant de la considérer seulement comme une survivance de la lyrique des siècles précédents, on s'est interrogé sur sa nature et ses buts, sur les rapports qu'elle entretient avec la société qui l'a fait naître. dissocié du chant, le texte acquiert plus d'importance, ce qui donne un point accru à la fonction du poète. Cette nouvelle réflexion sur le langage aboutira aux recherches des Grands Rhétoriqueurs, réhabilités par P. Zumthor (Le masque et la lumière).*

- *la prose narrative: elle est surtout caractérisée par le vaste mouvement de dérimage dans lequel s'abolissent les distinctions traditionnelles entre épopée et roman. L'aventure ne semble plus avoir d'autre fin que la réalisation personnelle du héros et l'exaltation de la prouesse chevaleresque. Dans les ouvrages historiques, la prose est sentie comme langue de vérité; le narrateur se pose en énonciateur digne de foi. Ce sont surtout à ces aspects de l'énonciation que sont sensibles les études actuelles. C'est au XVe siècle également qu'apparaît le genre de la nouvelle.*

- *le théâtre constitue un secteur particulièrement vivant de recherche, ce qui se manifeste d'abord par le grand nombre d'éditions récentes de ces textes. On s'intéresse à l'espace scénique et aux conditions matérielles de représentation, à l'importance du visuel, au public auquel s'adressent les différentes formes de spectacle. Moralité et sottie, en particulier, ont été redéfinies (cf. travaux de J.C. Aubailly); on s'est réinterrogé sur le prétendu réalisme de la farce.*

Ce rapide survol suffit à montrer qu'il ne peut être question de stagnation de la littérature et qu'il reste encore beaucoup à découvrir sur les rapports nouveaux entretenus par les hommes de ce temps avec le monde qui les entoure et la langue qui leur permet d'expliciter ces rapports.

Françoise Guichard-Tesson
Institut d'études médiévales
Université de Montréal

Stéphane Larouche - Origines de la prose du début de la Renaissance.
(Dép. de littérature comparée, Université de Montréal)
Le résumé de la communication n'était pas disponible au moment de la mise en page de la revue.

Arts et techniques

Rollins Guild, Jr. - La confrontation interdisciplinaire en archéologie médiévale.

L'archéologie médiévale est une discipline scientifique en émergence depuis une vingtaine d'années. Historiquement, les dynamiques de recherche sont venues à l'archéologie médiévale d'au moins quatre directions. Premièrement, elles sont venues des historiens d'architecture médiévale qui étaient attirés par l'intérêt des vestiges de certains complexes monumentaux, palais carolingiens en Allemagne ou monastères comme Cluny et Saint-Denis en France. Deuxièmement, des archéologues-préhistoriens, lorsqu'ils rencontraient la culture matérielle du haut moyen âge dans les régions faiblement romanisées, comme les pays slaves. Troisièmement, elles sont venues des historiens dont certains projets de recherche en histoire rurale étaient bloqués par la pauvreté affligeante des documents écrits; ces historiens se sont associés avec des archéologues pour étudier les problèmes sur le terrain, comme ceux des villages désertés en Angleterre. Quatrièmement, les cas de patrimoine culturel menacé ont donné lieu à des fouilles de récupération; ces dernières ont soulevé le problème de la formation d'archéologues compétents dans l'analyse des vestiges architecturaux et des artefacts du moyen âge.

Actuellement, le mode d'existence de l'archéologie médiévale se précise dans les manières de faire l'histoire, dans la production de patrimoines nationaux et dans l'accès, pour les archéologues, au statut professionnel. L'institutionnalisation de l'archéologie médiévale connaît présentement un développement inégal selon les pays et les régions de l'Europe. Son intégration dans les programmes de recherche scientifique et dans les cursus universitaires pose effectivement le problème de la place à lui accorder dans l'organisation des sciences, aussi bien que de la valeur à lui investir dans une politique nationale de recherche scientifique. En dehors de l'Europe, les problèmes de la place à accorder à l'archéologie médiévale dans l'organisation des sciences et dans l'enseignement universitaire se présentent différemment. Les pays de l'Afrique du Nord, situés en bordure du bassin méditerranéen, sont directement concernés par ces problèmes. Il en est autrement en Amérique du Nord où les limites entre les archéologies pré-historique et historique correspondent, en gros, au début de l'époque moderne.

Une stratégie de confrontation

Quant à la recherche, les médiévistes-archéologues travaillent à établir des données historiques en exploitant les vestiques de la culture matérielle. Ce faisceau de données - on n'a pas manqué de le souligner maintes fois - vient compléter les séries établies par des historiens à partir des documents écrits et des oeuvres d'art.

Dans la logique de cette stratégie, celle de la complémentarité des travaux de recherche, on s'est donné la liberté de faire abstraction du fonctionnement interne de l'archéologue. Les historiens de l'art

et les archéologues avaient tous deux tendance à appuyer leurs datations sur les séries de données fournies par des documents écrits. Les historiens ont utilisé les données archéologiques pour illustrer leurs textes scientifiques et leurs discours pédagogiques.

Pour combattre cette tendance, on a érigé l'archéologie médiévale en discipline scientifique autonome lors de son institutionnalisation. Il s'agissait d'une stratégie conçue pour lui assurer les moyens de contrôle interne et externe nécessaires à sa production de connaissances historiques. Par précaution méthodologique, une stratégie de confrontation s'est donc élaborée en archéologie médiévale. La confrontation "égalitaire" des séries de données historiques établies par des manières disciplinées distinctes est actuellement considérée le meilleur moyen interdisciplinaire de faire l'histoire globale. La démarche scientifique dans ce cas fait figure de la circularité, ce qui est le processus cognitif à l'oeuvre dans la production de l'histoire globale.

Des pratiques documentaires particulières à l'archéologie, dont certaines ne sont pas reproductibles aussi bien que ses précautions méthodologiques spécifiques, font que les médiévistes-archéologues élaborent maintenent leurs problématiques propres. Les recherches récentes, telles que celles amenées au Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne d'Aix-en-Provence (C.N.R.S.), peuvent être délimitées en champs de recherche et présentées sous la forme de quatre types d'archéologie: rurale, urbaine, monumentale et pré-industrielle (d'Archimbaud). Examinons-les de plus près:

1. *<u>L'archéologie rurale:</u>*

   La densité inégale de la documentation écrite sur l'histoire agraire gênait les interrogations sur les développements et les rapports des unités de base, comme la villa, le village, le parcellaire des champs agricoles, la maison paysanne, la ferme, etc. Pour cette raison, les chercheurs en histoire rurale ont encouragé l'entreprise de travaux sur le terrain. Le problème de la désertion des villages, par exemple, déjà formulé par des historiens, a donné naissance à une archéologie des villages désertés. Cette orientation de recherche initiale n'a pas permis de mieux comprendre les raisons de désertion, bien qu'elle ait éclairé des processus d'abandon parfois plus étalés dans le temps que le laissent croire les textes (Chapelot). Ces expériences de terrain ont par contre amené la formulation d'autres problématiques.

   L'archéologie rurale travaille maintenant à établir des données historiques sur le paysage agraire et le parcellaire, sur l'habitat rural et les cadres de vie, sur la maison paysanne avec son enclos s'il y en a, et sur les gestes et la production de la vie quotidienne. Les recherches sont lentes, mais elles permettent de mieux reconnaître les formes d'habitat et d'architecture régionales liées à des systèmes agraires, et la stratification de la paysannerie dans ses liens avec la circulation des connaissances techniques et des objets commercialisés. Les études ethno-historiques et archéologiques du village médiéval dans le midi de la France, par exemple, celles de Le Roy Ladurie sur Montaillou et de d'Archimbaud sur Rougiers, montrent l'enrichissement des interrogations par la confrontation interdisciplinaire.

2. L'archéologie urbaine:

Les traces de l'histoire des villes sont conservées par la déposition et par la superposition de stratifications et de reconstructions successives sur un même site. Les fouilles archéologiques effectuées en ville ont la particularité de traverser très souvent des couches de toutes époques. Un endroit précis en ville peut se révéler comme un site archéologique de valeur pour l'histoire urbaine à un certain niveau, mais dépourvu d'intérêt à d'autres niveaux. Une règle de méthode relativement nouvelle veut que l'on enregistre systématiquement les données archéologiques de toutes époques.

Si les techniques et les méthodes de recherche archéologiques sur les villes européennes ont été développées depuis la deuxième guerre mondiale, ce sont surtout les années 1970 qui marquent une période d'expérience décisives. Cette décade a vu des opérations immobilières d'envergure menacer, et parfois détruire de façon scandaleuse, les dépôts de vestiges archéologiques dans les centres historiques des villes. On parlait alors des archives du sol et de leur intérêt national, des fouilles d'urgence et de la protection du patrimoine culturel. La conceptualisation d'une problématique de fouille a marqué le passage d'une "archéologie en ville" à une "archéologie urbaine" (Galinié). Dans ce contexte, les archéologues se sont posés le problème de définir la notion de "la ville". Actuellement, une définition émique de la ville soulève moins de problèmes épistémologiques pour les archéologues qui tentent de cerner la ville de l'extérieur et de l'intérieur: dans son aspect de paysage lié à un espace social ou terroir, et dans sa structure topographique liée soit à l'encadrement de la population, soit aux cadres de vie.

Les médiévistes-archéologues ont assumé la tâche de suivre les continuités et les ruptures avec l'héritage antique, les processus de désurbanisation et de réurbanisation depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au début de l'époque moderne, les changements dans la densité et dans les modes d'occupation du sol, et les développements de la maison et de la trame urbaine au cours du moyen âge (Biddle). À cause de la pauvreté de la documentation écrite sur les villes, surtout pour le haut moyen âge, l'archéologie urbaine est en train de s'imposer comme une manière efficace de fournir des bases nouvelles a une synthèse des données historiques sur la ville (Février).

3. L'archéologie monumentale:

Il s'agit d'un type d'archéologie traditionnelle et cela se remarque dans le caractère thématique de ses objets de recherche. L'archéologie monumentale se consacre à l'étude des vestiges architecturaux aussi bien qu'aux fouilles de grands édifices religieux et laïques: villa, palais, châteaux, fortifications d'agglomérations villageoise et urbaine, etc.

Ce type de recherche se renouvelle actuellement. Les analyses de plus en plus fines des constructions architecturales et de leur conception monumentale établissent de nouvelles séries de données sur l'histoire des techniques et sur l'histoire de l'art. L'étude systématique des bâtiments secondaires complétant des monuments - tels que les enclos et les édifices-annexes, situés près des églises cathédrales et monastiques, et réservés à la vie commune des chanoines

et des moines (Hubert) - éclaire sur divers aspects l'organisation et l'histoire de ces sièges de pouvoir. Les investigations sur la topographie et sur la monumentalité matérielle et synbolique des grands ensembles permet de mieux décrire les paysages historiques et le rôle joué par les institutions dans les développements morphologiques des villes et des points depeuplement rural.

4. L'archéologie pré-industrielle:

À force de découvrir des milliers d'artefacts au cours des fouilles et de les analyser en laboratoire par des études physico-chimiques, topologiques et chronologiques, les archéologues-médiévistes ont organisé des séries de données historiques sur la culture matérielle. Ces banques de données constituent un outil indispensable au fonctionnement interne de l'archéologie médiévale (Gardin). Leur exploitation permet par exemple de situer les stratigraphies de fouille.

Les recherches sur la culture matérielle sont actuellement axées sur le problème de la production pré-industrielle par les arts du feu, céramiques, verres et métaux. Cette orientation de la recherche vise le travail et la technologie artisanaux, les lieux et les unités de production, la commercialisation et la circulation des produits. Réunies ensemble, les données archéologiques, géologiques, physico-chimiques, scripturaires, iconographiques et ethnographiques sont alors confrontées pour avancer des propositions historiques sur les développements des technologies pré-industrielles et sur les sous-systèmes écologiques-économiques de la société médiévale.

Une stratégie interdisciplinaire

Les limites entre ces quatre types d'archéologie médiévale sont dues à un travail de découpage des champs d'investigation. Elles sont efficaces lors de la conceptualisation des problématiques de recherche, l'analyse des données de fouille et la communication des résultats.

Sur le terrain, ces quatre types d'archéologie médiévale n'existent que rarement dans un état de forme pure. Par exemple, les archéologies monumentale et pré-industrielle peuvent être réunies pour établir des séries de données nouvelles sur l'histoire de la technique de pierre ou sur l'histoire de l'art de bâtir, en milieu rural ou urbain. L'étude du château lors d,une fouille de village déserté permet parfois de cerner l'introduction de techniques de construction spécifiques, lesquelles avaient été reprises par des villageois pour bâtir leurs maisons particulières.

Dans la collecte des données et dans le contrôle des connaissances, les archéologues-médiévistes pratiquent une stratégie interdisciplinaire. Les recherches sur les origines et sur la répartition de la maison mixte rurale - logement commun pour l'homme et ses animaux sous un même toit - ont démontré que les limites interdisciplinaires entre l'histoire, l'archéologie et l'ethnographie sont connexes, sinon compénétrantes. De même, la toponymie, auxiliaire de l'histoire, doit être contrôlée méthodiquement par la géographie et par l'archéologie. Lorsque les prospections ou des fouilles archéologiques mettent à jour des fragments de chancel sculpté du premier haut moyen âge à Aix-en-Provence, ou des fresques gothiques à Viviers et à Avignon, l'objet d'art est contextualisé et historié par l'archéologie selon les principes de stratification horizontale et verticale. L'analyse de l'objet d'art prolongera l'aventure archéologique afin de faire l'histoire. Dans ce pratique documentaire

d'archéologue, le chercheur utilise les méthodes et les techniques de l'historien d'art médiéval pour établir des données historiques nouvelles sur l'objet. La stratégie interdisciplinaire d'archéologie médiévale est donc un indice qu'il s'agit d'une science autonome et dynamique.

L'émergence de cette confrontation interdisciplinaire en archéologie médiévale est en train de renouveler le problème de l'enseignement universitaire du moyen âge. Au Québec, par exemple, là où il n'y a aucun poste d'archéologue pour le moyen âge à côté de ceux de la pré-histoire, de l'antiquité gréco-romaine et de l'époque moderne, il y a une lacune dans l'enseignement de l'histoire globale; ici, ces problèmes nouveaux de méthode et de pédagogie ne tarderont pas, espérons-nous, à se poser. En France, à l'Université de Provence, par exemple, on pose le problème de ne plus offrir de diplômes distincts pour des études en histoire et en archéologie médiévales, comme s'il s'agissait de deux disciplines cloisonnées. On songe à offrir un diplôme unique en civilisation médiévale, lequel réunirait mieux les différentes manières de faire l'histoire, et donnerait plus de chances aux gradué(e)s qui, poussé(e)s vers la spécialisation en fin d'études, pourraient par la suite se présenter davantage polyvalent(e)s sur le marché du travail.

Rollins Guild, Jr.
Dép. d'archéologie
Université Concordia

Roland Sanfaçon - L'informatique et l'analyse traditionnelle dans l'étude des portails flamboyants en France.

Dans ce travail, on a procédé à une analyse informatisée de 3 463 portails surtout situés chronologiquement entre 1380 et 1520 et photographiés dans la France entière. La complexité des combinaison sans arrêt renouvelée des éléments disponibles dans chaque oeuvre individuelle exigeaient un outil de repérage sophistiqué.

Pour chaque portail, on a répertorié près de 200 spécifications. En plus, des repères de dates et de lieux permettent de suivre les transformations chronologiquement et géographiquement.

Pour la chronologie, on trouvera ici un exemple de tableaux statistiques donnés par l'ordinateur. Les périodes retenues correspondent aux règnes des rois de France, en gros un quart de siècle dans chaque cas.

figure 1

PORTAILS AU TYMPAN COURT A 1 06 418 sur 3463 12.07% du total

période	trp	tsrp	%ts	x= 21	%trp	rt	calcrt	%tt
av.1380	372	95	22.72	xxxxx	25.5	2.11	. **	2.74
1380-1422	157	38	9.09	xx	24.2	2.00	. **	1.09
1422-1461	376	55	13.15	xxx	14.6	1.21	. **	1.58
1461-1483	277	48	11.48	xx	17.3	1.43	. **	1.38
1483-1498	466	57	13.53	xxx	12.2	1.01	*.*	1.64
1498-1515	1436	114	27.27	xxxxx	7.9	0.65	** .	3.29
peu Ren	203	11	2.63	x	5.4	0.44	** .	0.31
très Ren	158	0	0.00		0.0	0.00	** .	0.00

Chaque tableau (fig.1) donne le nom de la spécification étudiée et la cote qu'il a dans la base de données. On y trouve aussi sur la ligne du haut le nombre de portails possédant la spécification et le pourcentage par rapport aux 3 463 portails de France inventoriés. En dessous, on a pour chaque période considérée, le nombre total de portails de la période sur les 3 463, puis le nombre parmi eux qui possède la spécification. On trouve, aussitôt après, le pourcentage que représentent ces portails par rapport à ceux qui ont la même spécification dans l'ensemble du corpus. Ce pourcentage est transcrit aussitôt sous forme d'un petit graphique fait d'un "x" pour chaque 5%, ce qui permet de voir au premier coup d'oeil à quelles périodes on trouve le plus grand nombre d'occurrences d'une particularité. Il s'agit d'un pourcentage des fréquences.

Ce pourcentage n'est pourtant pas révélateur des tendances. En effet, il y a dans le corpus beaucoup plus de portails pour certaines périodes que pour d'autres. Il s'avère alors essentiel d'obtenir le pourcentage que représente le total des occurrences à une période donnée par rapport au total des portails de la dite période présents dans le corpus. À son tour, ce pourcentage, qui apparaît dans la colonne suivante, est comparé avec le pourcentage d'occurrences pour l'ensemble des périodes et de la France qui est indiqué à droite de l'entête du tableau. Cette comparaison nous donne vraiment un rapport de tendance et le graphique qu'on trouve ensuite ne fait que le transposer visuellement. Si le pourcentage dans une période est plus fort ou plus faible que le pourcentage pour l'ensemble des périodes, on observe une tendance à reproduire ou à éviter la spécification étudiée. Le dernier pourcentage établit ce que représente le nombre d'occurrences à une période par rapport à l'ensemble des portails du corpus.

Il est donc possible de découvrir les pratiques qui ont tendance à devenir plus fréquentes, plus rares ouà rester constantes ou anarchiques à l'époque flamboyante proprement dite et au début de la Renaissance.

D'autre part, on peut établir des tableaux comparables pour les différentes régions de France et même des cartes schématiques automatisées pour chacune des quelques 200 spécifications retenues dans l'analyse.

figure 2

Ebrasement: hauteur des statues, sous le niveau du tympan

(Carte des rapports de tendances: voir chiffres fig. 2)

```
                +++                          rapport de tendances (rt)
                +++
          ###                               % d'occurences dans une région
888       ###   +++   +++                   sur % d'occurences en France
888             +++   +++   +++
          000               +++
          000
            000         ooo                       888: 0.0 à 0.3
            000   ---   ooo  000                   000: 0.3 à 0.6
                  ---        000                   ooo: 0.6 à 0.9
                                                   ---: 0.9 à 1.2
            +++           ###                      +++: 1.2 à 1.8
            +++    +++    ###                      XXX: 1.8 à 2.5
                   +++                             ###: 2.5 et plus
```

Entre ces deux séries de données, chronologiques et géographiques, il est souhaitable d'établir bien des corrélations. si une région par exemple a surtout construit à une période donnée, il y a de bonnes chances pour que les tendances les plus fortes correspondent à celles pratiquées à cette période. C'est ainsi que la Normandie, la Bretagne ou la Bourgogne assez actives au tout début de la période flamboyante ont gardé plus fortement des traits archaîsants même aux périodes plus récentes, tandis que la Champagne, entrée plus tardivement dans le mouvement et surtout après 1500, développera des pratiques plus libres.

* * *

Ces statistiques sont fort utiles. Il n'en reste pas moins que l'analyse détaillée des oeuvres, la recherche des filiations continuent de se faire selon les pratiques traditionnelles. L'ordinateur apporte alors une aide inestimable tout de même. Devant un portail donné dont les caractères sont inexpliqués, on peut obtenir rapidement grâce à l'ordinateur des listes de portails classés chronologiquement ou géographiquement pour chacune des caractéristiques jugées pertinentes ou pour une combinaison de caractéristiques. On peut alors retourner aux photographies qui, elles, peuvent rester classer alphabétiquement.

Dans cette recherche de filiation, il est particulièrement important de distinguer les traits qui relèvent des types de portails de ceux qui concernent vraiment le style. Ainsi, un portail principal de cathédrale ne se présentera pas de la même façon qu'un portail de tourelle d'escalier de château. La présence de statues aux ébrasements, de tympans importants et même d'un gâble triangulaire est assez normale à la façade d'une cathédrale sans qu'il s'agisse de traits stylistiques particuliers. La recherche des filiations portera donc surtout sur des types de moulurations, des proportions de certains éléments, certaines compositions. Même là, certaines pratiques peuvent révéler plus une tendance généralisée à une période qu'un trait vraiment attribuable à un maître ou à une région. Dans tout cela, l'ordinateur aide à démêler les questions et à fournir les bases d'une interprétation plus consistante et plus sûre.

Roland Sanfaçon
Dép. d'histoire
Université Laval

Dujka Smoje - La musique médiévale dans l'enseignement et la recherche universitaire au Québec. (Dép. musique, Université de Montréal)

Le résumé de la communication n'était pas disponible au moment de la mise en page de la revue.

Philosophie

Marie Benoît - Sciences médiévales, études médiévales: au delà de la nomination, un problème de méthode.

Le statut que le médiéviste accorde à l'objet "moyen âge" et le point de vue (analytique ou synthétique) selon lequel il entend traiter cet objet déterminent dans une large mesure l'écriture de ce médiéviste sur le moyen âge.

* * *

Répliquant à la méconnaissance dans laquelle le moyen âge a été longtemps enfermé, nombreux sont les médiévistes qui se sont donnés pour tâche d'exhumer et de réhabiliter la période médiévale. Le moyen âge présente, pour ces chercheurs, un intérêt intrinsèque et absolu qu'il s'agit de mettre au jour; en ce sens, la découverte du moyen âge constitue pour eux une fin en soi. Leurs énergies sont tout entières consacrées à élargir le champ des connaissances positives sur le moyen âge. Cette tâche commande bien sûr une grande prudence et un profond respect quant aux exigences de la rigueur historique qui confèrent à ce type de travail un caractère objectif, universel, semblable à celui de l'entreprise "scientifique".

Une tout autre manière de considérer le moyen âge consiste à partir d'interrogations concernant non pas le moyen âge mais le XXe siècle et à tenter de répondre à ces questions par le biais de l'étude historique. Le moteur de ce second type de travail ne réside pas dans le seul intérêt pour le moyen âge mais plutôt dans un désir d'éclaircissement sur notre condition d'homme du XXe siècle. De fin qu'il était selon la première tendance, le moyen âge acquiert ici le statut de moyen. Il ne présente plus l'intérêt en soi et pour soi que lui conférait la première "posture"; il prend l'allure d'un territoire historique qu'il est nécessaire de cadastrer si l'on veut répondre adéquatement aux questions qui travaillent notre époque.

Ce second type de chercheur n'est pas d'abord animé du désir de connaître l'Autre qu'est le moyen âge. Son intérêt, plus relatif et plus accidentel, est attribuable à ce qu'il considère la période médiévale comme le creuset de la civilisation moderne ou contemporaine qu'il voudrait mieux comprendre. Vu sous cet angle, le moyen âge comporte davantage une valeur heuristique qu'un intérêt absolu.

Ces deux types de rapport au moyen âge ne s'excluent pas l'un l'autre. Nous croyons au contraire que le fait de favoriser une de ces deux tendances au détriment de l'autre pourrait nous conduire à entretenir un rapport unilatéral, et par là, injuste et partiel avec le moyen âge.

Ces considérations sur le double statut de l'objet "moyen âge" (fin ou moyen) soulèvent immédiatement la question du point de vue selon lequel on peut aborder le moyen âge. Si le premier statut accordé au moyen âge appelle davantage un traitement analytique, le second, pour sa part, pose d'emblée le chercheur dans une perspective synthétique. Or, il semble bien qu'à l'Institut les travaux de type analytique soient plus répandus que ceux qui procèdent d'une approche synthétique. On peut supposer que les difficultés inhérentes à l'approche synthétique sont en partie responsables de ce phénomène. Mais peut-être qu'au delà de ces difficultés, nous pourrions découvrir dans une certaine conception erronée du travail synthétique des indices susceptibles de mieux expliquer cet état de fait.

Ce serait en effet le cas si pour justifier les lacunes qui existent sur le plan des travaux synthétiques, on recourait à l'opposition spécialiste/"généraliste". On pourrait alors alléguer que le doctorat est censé former des chercheurs dont les connaissances sur un sujet donné soient telles qu'elles en fassent irrémédiablement des spécialistes. Cette objection, on le voit bien, déplace le problème. Il ne s'agit certes pas de former des "généralistes" mais des spécialistes dont le point de vue synthétique pourrait procurer un regard différent sur le

moyen âge. Si ce point de vue donne lieu à des travaux moins précis, moins érudits que ceux qui procèdent de l'approche analytique, peut-être qu'en revanche l'approche synthétique saura fournir une autre manière de mettre en valeur les richesses inépuisables que peut présenter la période médiévale pour l'homme du XXe siècle.

Marie Benoît
Institut d'études médiévales
Université de Montréal

Claude Panaccio - La philosophie analytique au moyen âge

De Russel à Kripke, en passant par Wittgenstein, Carnap,Strawson et Quine, la philosophie analytique se démarque aujourd'hui des autres approches par l'intérêt central qu'elle porte à la logique (la théorie de l'inférence) et à la sémantique (la théorie de la signification et de la vérité). En ce sens, la philosophie scolastique de la fin du moyen âge était elle aussi, de façon essentielle, une philosophie analytique. Cela ressort avec de plus en plus d'évidence de nombreux travaux des vingt ou vingt-cinq dernières années, qui obligent à revoir en profondeur la représentation traditionnelle de la philosophie médiévale "décadente".

À la manière de leurs collègues du vingtième, les philosophes analytiques du quatorzième et du quinzième siècles, Occam et Buridan en tête, s'attachaient à la construction minutieuse d'appareils théoriques sophistiqués en logique et en sémantique, à l'aide desquels ensuite ils s'employaient, dans tous les domaines de la philosophie et même de la théologie, à des analyses conceptuelles extrêmement serrées au style rigoureux, technique et précis.

Plus ces développements sont étudiés et scrutés du point de vue même de la philosophie analytique contemporaine, plus on y discerne autre chose qu'une simple curiosité historique. La pensée philosophique de la fin du moyen âge se révèle peu à peu directement pertinente pour les débats les plus actuels en philosophie du langage, en philosophie de la connaissance, en philosophie de l'esprit, en philosophie de l'action et ainsi de suite. On assiste même aujourd'hui à un regain d'intérêt explicite chez les analystes pour la théologie dite rationnalle, conçue comme l'analyse critique des concepts clés de la théologie, et les travaux récents dans ce domaine sont justement en dialogue ouvert avec ceux des médiévaux. Il y a quelque chose comme une renaissance de la scolastique tardive dans la philosophie analytique contemporaine.

Claude Panaccio
Dép.de philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières

Serge Lusignan - La naissance de la philosophie en langue française au XIVe siècle

Au XIIIe siècle, en France de langue d'oîl, s'amorce timidement un mouvement, qui prend toute son ampleur au XIVe siècle, et dont le but est la mise en français (en moyen français, dirons-nous aujourd'hui) d'ouvrages savants qui jusque-là n'existaient qu'en latin. De par sa taille,

le corpus des traductions est énorme, peut-être une centaine d'ouvrages, dont l'ampleur peut atteindre parfois celle de la Cité de Dieu de saint Augustin ou du Miroir historial de Vincent de Beauvais qui fait plus d'un million de mots. On connaît au moins de nom, pour la même époque plus d'une trentaine de traducteurs. Certains, comme Jean de Vignay, peuvent revendiquer pour leur compte la traduction de 5 à 10 ouvrages. Ces traductions se retrouvent parfois dans un seul manuscrit, le plus souvent dans quelques-uns, et dans certains cas dans 20 ou 30 manuscrits. La diffusion des traductions fut donc très importante.

On sait que la majorité des traductions ont été commandées par des personnages de la cour royale de France: le roi, la reine ou des princes de sang. Le mouvement est en fait trèslié au règne des Valois qui débute avec Philippe VI (1293-1350) et il connaît son plus grand moment au XIVe siècle sous le règne de Charles V (1338-1380). Il se poursuit au XVe siècle, principalement à la cour de Bourgogne.

Les traductions sont souvent accompagnées de préfaces où le traducteur explique les motifs et le sens de son oeuvre. Quelques-unes comportent aussi des gloses insérées ici et là au fil du texte. Enfin, dans de très rares cas, des lexiques accompagnent l'oeuvre, qui expliquent ce qu'aujourd'hui nous appellerions les néologismes que le traducteur a dû créer pour rendre en français certains mots latins savants.

Dans l'état actuel de la recherche, on peut recenser assez bien les titres des ouvrages traduits, les noms des traducteurs et les manuscrits contenant les traductions. Par ailleurs, un nombre infime de ces traductions ont été éditées au complet. Des prologues ou des courts extraits de quelques-unes sont dispersés dans la littérature savante des XIXe et XXe siècles. Cependant, le gros du corpus n'est accessible que dans des manuscrits médiévaux. Dans un grand nombre de cas, on peut de plus identifier la version manuscrite originale présentée au commanditaire de la traduction.

Les quelques chercheurs qui se sont penchés sur l'une ou l'autre de ces traductions les ont abordées principalement sous l'angle de la philologie et de l'histoire de la langue. Il n'existe aucune étude littéraire complète et exhaustive de la question, de même que l'on n'a jamais étudié, ni au plan de l'histoire intellectuelle, ni d'un point de vue socio-politique, la signification du mouvement des traductions. L'étude du mouvement des traductions est donc important de plusieurs points de vue.

1. Pour l'histoire de la langue française.

   Les traductions du XIIIe et du XIVe siècles constituent la première étape de l'acquisition par notrelangue de la capacité de s'exprimer selon un registre savant et argumentatif. De nombreux mots, qui font maintenant partie de notre lexique intellectuel, apparaissent pour la première fois à cette époque. C'est l'aspect le mieux connu, relativement, des traductions.

2. Pour l'histoire de la réflexion médiévale sur la langue française.

   Les traducteurs médiévaux nous livrent une riche réflexion sur les difficultés qu'ils ont rencontrées et sur l'inadéquation du français pour exprimer la pensée communiquée en latin. Ces réflexions nous sont le plus souvent connues par les préfaces qu'ils placent en tête de leur traduction.

3. *Pour l'histoire intellectuelle, sociale et politique du XIVe siècle français.*

Le mouvement des traductions constitue une vaste entreprise du pouvoir politique royal pour s'approprier un savoir qui jusque-là était écrit en latin et demeurait l'apanage des clercs et des universitaires. Il serait donc très révélateur d'analyser historiquement la question:

a) au plan intellectuel, il faudrait analyser les motifs avoués dans les préfaces pour la réalisation des traductions. On y voit, par exemple, défendue continuellement l'idée que pour être juste un roi se doit d'être instruit. Il serait tout aussi fondamental d'évaluer les champs du savoir médiéval reçus dans la traduction et les champs exclus. De telles études pourraient apporter une contribution neuve et importante à l'étude de la formulation et du rôle de l'idéologie qui fonde le pouvoir royal en France;

b) au plan de l'histoire de la philosophie, il ne faut pas hésiter à reconnaître un certain nombre de ces traductions comme marquant le début de la philosophie en langue française. Cette question prend tout son relief lorsque l'on considère, par exemple, l'oeuvre d'un Nicole Oresme qui traduit en les commentant des traités comme la Politique ou le Livre du ciel et du monde d'Aristote;

c) au plan social, on constate que jusqu'au XIIIe siècle le savoir et les livres demeurent l'apanage quasi exclusif des clercs. Au XIVe siècle, les milieux de cours deviennent un lieu de chute pour les "gradués" de l'université et certains nobles se constituent des bibliothèques qui peuvent rivaliser avec celles des institutions cléricales. Il y a là un mouvement de déplacement des assises sociales du savoir qu'il faut mettre en lumière;

d) au plan politique, l'action des traducteurs active un mouvement de "translation" du savoir du latin vers le français annoncée un siècle et demi plus tôt par Chrétien de Troyes (Cligès, vers 28 à 42). Il inaugure une tendance qui va aller en s'amplifiant au cours des siècles suivants et qui va lentement définir la cour de France comme le principal foyer culturel, presque par opposition à l'université.

Serge Lusignan
Institut d'études médiévales
Université de Montréal

Le moyen âge au XXe siècle

André Ségal - Problèmes pédagogiques dans l'enseignement de l'histoire médiévale.

Que ce soit au secondaire, au collégial ou au premier niveau de l'université, l'enseignement élémentaire de l'histoire médiévale nécessite une vue claire des motifs d'enseigner et, partant, des objectifs d'enseignement. La transmission des valeurs médiévales - et la valorisation du moyen âge qui en résulte - conduit à un enseignement de la "Civilisation" de type classique. Aussi respectable que soient ces "motivations de valeur", des "motivations de genèse" doivent l'emporter. Car, pensons-nous, la tradition n'est pas la principale fonction pédagogique ni de l'histoire, ni de l'histoire médiévale. Entreprise d'explication

du changement social, l'histoire étudie le présent comme résultant du changement. Et l'histoire actuelle des sociétés occidentales ne peut se passer de la durée médiévale. D'ailleurs l'énumération des caractères fondamentaux de notre société qui ont pris forme avant le XVe siècle serait très longue. L'intelligence du monde actuel appelle donc un enseignement sur les "civilisations" médiévales. Par ce pluriel avec minuscule, nous glissons de la notion humaniste traditionnelle au concept anthropologique moderne. par ce glissement on voit que nos motivations détermineront les objectifs, les matières et les méthodes d'un premier enseignement du moyen âge que nous aimons nommer "Naissance du monde occidental".

Ceci clarifié, nous nous arrêtons à trois problèmes pédagogiques. L'un global: communiquer nos motivations. Les deux autres circonscrits à deux obstacles, le religieux et le spatial, qui barrent respectivement les champs de la culture spirituelle et de la culture matérielle.

Les motifs qui conduisent au cours d'histoire du moyen âge sont, le plus souvent, institutionnels et, quand ils sont personnels, ils doivent beaucoup à l'imagerie populaire. Le premier objectif de l'enseignant est donc de susciter des motivations neuves tout au long de son enseignement, c'est-à-dire articuler l'étude du moyen âge sur l'intelligence du présent. À la limite, il lui fautoublier qu'il est médiéviste et se percevoir comme l'historien responsable de l'histoire structurelle. par exemple, la colonisation de l'Europe du nord aux XIIe-XIIIe siècles doit s'étudier en relation avec les caractères tropicaux des premières civilisations et avec les concepts "nord" et "sud" dans l'économie planétaire actuelle.

Quant à la compréhension - combien importante pour notre période - des faits religieux et ecclésiastiques, nous rencontrons à la fois l'obstacle des préjugés et celui de l'ignorance. L'étude de la Chrétienté passe désormais par la même exigence que l'étude de l'Islam: la présentation des notions religieuses élémentaires et des textes fondateurs. Par ailleurs nous montrons l'intérêt de rejeter le mot "Église" et d'y substituer tout au long de l'enseignement des termes plus adéquats: clergé, papauté, chrétienté...

L'obstacle spatial n'est guère moindre que l'obstacle religieux. Rien n'est intelligible du monde médiéval sans la conscience de l'extrême diversité de l'espace européen. Un préalable de localisations correctes sur la carte, ne suffit pas. Tout au long du cours il faut évoquer la variété des paysages et des climats. Et déjouer l'anachronisme qui nous guette dans les termes géographiques: ne jamais accepter la facilité des dénominations nationales modernes. Comme on élimine le mot "Église", on chasse tous les usages abusifs du mot "France", pour y substituer tantôt l'ancienne Gaule, tant^ot l'Ile-de-France ou le domaine royal, tantôt le royaume de France, tantôt les pays de langue romane...

Articulation sur le présent par l'histoire structurelle; dissolution du concept d'"Église" et clarification de ses composantes; caractérisation de l'espace médiéval et de sa diversité. Ces trois aspects d'une pédagogie élémentaire de l'histoire médiévale sont liés à la conviction que l'étude des siècles médiévaux est l'étude de la genèse du présent. Elle est indispensable à la culture d'aujourd'hui.

André Segal
Dép. d'histoire
Université Laval

Maurice Da Silva - Les textes philosophiques mdiévaux et l'enseignement de la philosophie au CEGEP. (Collège Ahuntsic)

Le résumé de la communication n'était pas disponible au moment de la mise en page de la revue.

Jean-Pierre Pinson - Faire la musique du moyen âge

Faire la musique du moyen âge, ce n'est pas seulement la jouer, c'est poser à nouveau le problème de la chaîne: compositeur-oeuvre-moyens utilisés-public. C'est d'abord se demander s'il y a oeuvre selon les termes de l'esthétique et de la critique moderne. Les informations données par les textes ne sont pas toujours complètes, souvent elles sont sujettes à hypothèses. Il faudra donc que l'interprète effectue des choix, des options d'ordre souvent personnel: faire la musique du moyen âge est donc une activité créatrice.

Par ailleurs, le problème de la réception par le public pose des problèmes de compréhension et de communication. Trop souvent la culture et la connaissance historique font défaut. Restent les clichés: châteaux, forêt, obscurité. L'ambiance "aux chandelles" et en costumes a-t-elle vraiment quelque chose à voir avec le phénomène artistique?

Il s'agit donc de trouver des moyens pour rompre avec ces connotations pour les remplacer par d'autres plus strictement d'ordre artistique, musical. Plutôt que de proposer des concerts de style "pédagogique", avec des interventions parlées donnant le mode d'emploi de chaque pièce, ce qui est à mon avis "anti-scénique", je crois plus intéressant de faire appel à des moyens communs à la musique, à la radiophonie, au théâtre. Par les procédés du montage, du collage, de textes, de rythmes, on insère ces musiques dans un déroulement dynamique qui devient une oeuvre elle-même, dont la nature est de rendre les sens cachés d'un répertoire.

Constatant que l'événement musical, au moyen âge, est rare, unique, on pourra ainsi éviter le déferlement sonore d'aujourd'hui, replacer les oeuvres dans le cadre d'événements rarement répétés. Ainsi une messe dominicale pourrait devenir le théâtre d'un drame liturgique du XIIe siècle, à Pâques.

L'imagination médiévale étant presque infinie, pourquoi l'histoire ne deviendrait-elle pas le matériau d'oeuvres contemporaines?

Jean-Pierre Pinson
Dép. de musique
Université de Montréal

Carole Lambert - La cuisine médiévale au XXe siècle

Depuis quelques années, la cuisine médiévale retient l'attention d'un public de plus en plus vaste. Ce phénomène qui s'inscrit dans le double mouvement d'un intérêt croissant pour le moyen âge et d'une nouvelle façon d'aborder l'histoire, nous a fait connaître non seulement des études sur le boire et le manger de cette époque, mais de véritables livres de recettes médiévales. Les deux principaux sont Les recettes

de Mathilde Brunel (Paris, Flammarion) de Jeanne Bourin paru en 1983 et Pleyn Delit (Toronto et Buffalo, University of Toronto Press) de Constance Hieatt et Sharon Butler publié en 1976 et traduit l'année suivante par Brenda Thaon sous le titre Pain, vin et veneison (Montréal, l'Aurore). Comment s'articulent ces ouvrages de vulgarisation, quels problèmes soulèvent-ils, où et comment se joue la réécriture?

Ces ouvrages ne sont pas des adaptations d'un livre de cuisine médiévale, mais des recueils de recettes choisies dans plusieurs traités culinaires médiévaux, en français et en latin dans le premier cas, en anglais et en français dans le second. Même si le but de Constance Hieatt et Sharon Butler était de "présenter un recueil dont les nombreuses recettes représentent tous les aspects de la cuisine médiévale", leur chois de recettes a également, dans une certaine mesure, été influencé par leur goût personnel, comme dans toute anthologie. Jeanne Bourin avoue, par ailleurs, qu'elle a voulu "tenir compte des habitudes contemporaines et aussi du temps moins long dont nous disposons pour cuisiner". Elle précise également qu'"il n'est pas question dans ce recueil de cuisine seigneuriale", alors qu'elle donne les recettes de mets qu'on retrouve dans les ordonnances de banquets seigneuriaux.

Dans les deux recueils, chaque recette est d'abord reproduite dans sa version originale, puis les auteures donnent une adaptation moderne détaillée. Cette façon de procéder fournit un matériel authentique et permet à l'utilisateur de faire ses propres adaptations, voire modifications, et de juger de celles des auteures. Interpréter les recettes médiévales pose en effet certaines difficultés, d'autant plus que, dans la plupart des cas, peu d'indications sont données quant aux proportions, non seulement pour les épices, mais pour tous les ingrédients. Mis à part le fait que nous ne savons pas dans quelle mesure les aliments ont changé de goût, il est également difficile de connaître la composition exacte de certains éléments d'une recette, la poudre douce par exemple.

Au problème des ingrédients et de leur proportion, s'ajoute celui des modes de préparation. Les aliments cuits sur nos cuisinières électriques ou à gaz ne sauraient avoir le même goût que ceux cuits sur des feux de bois au moyen âge. De plus, toutes les étapes de la préparation d'un mets ne sont pas toujours indiquées dans les recettes médiévales, ce qui laisse une plus large part à la créativité. Enfin, certaines méthodes médiévales ne semblent pas toujours nécessaires, ni même souhaitables, aux auteures. Celles-ci effectuent donc certaines modifications, souvent notées sous forme de commentaire, surtout dans Pain, vin et veneison.

Le goût et la conception d'ensemble des auteures modernes jouent donc un grand rôle dans le choix et les adaptations des recettes. Même si ces recueils soulèvent certains problèmes et peuvent parfois véhiculer certaines inexactitudes, ils ont contribué à faire connaître la cuisine médiévale et le moyen âge en général. De plus, ils offrent à un vaste public un matériel authentique qui permet, à la lecture comme dans la pratique, de redécouvrir notre héritage culinaire et une "nouvelle" cuisine fort intéressante.

Carole Lambert
Institut d'études médiévales
Université de Montréal

Enseignement des langues anciennes et de l'histoire du moyen âge

Elisabeth Schulze-Busacker - Les études médiévales en Europe occidentale

L'exposé s'est basé sur un questionnaire intitulé Nos études médiévales, qui a été établi et publié par René Stuip et Martijn Ru's dans la revue néerlandaise Rapports Het Franse Boek, 53 (1983, 154-180.

L'enquête qui tend à évaluer l'état actuel de la recherche et de l'enseignement dans les secteurs de la langue et la littérature françaises médiévales arrive aux conclusions suivantes. En France, "la littérature médiévale est obligatoirement étudiée" (p.155), mais l'étude de langue ne fait partie de tous les programmes universitaires. L'effort des savants devrait par conséquent se concentrer sur "une collection texte-et-traduction" et une plus large collaboration des spécialistes pour "reconstituer la cohérence d'un passé" (p.156), autrement inaccessible aux étudiants.

En Belgique, les programmes d'enseignement mettent "l'accent sur l'AFr plutôt que sur le MFr" en favorisant les études linguistiques, surtout dans les universités de Liège, Louvain et Bruxelles. La recherche tend vers l'application de nouvelles techniques à l'édition de textes et de nouvelles méthodes en linguistique et stylistique pour arriver à une "perception renouvelée" (p.158) de la littérature médiévale. En Allemagne Fédérale, on favorise sur la base d'un enseignement obligatoire de la langue et la littérature françaises médiévales, les analyses socio-littéraires, dont témoignent le Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters et les divers groupes de recherche interdisciplinaires.

L'Italie maintient sa longue tradition dans l'enseignement de la philologie romane, sans accorder une place privilégiée à la langue et la littérature françaises médiévales. Dans certaines universités les recherches à caractère sémiotique ou sociologique ont pris une place prépondérante à côté de l'édition de textes.

En Grande-Bretagne, "la philologie romane et l'édition des textes" (p.168) surtout anglo-normands, restent d'égale importance dans la recherche, complétée par les séries de bibliographies critiques. L'enseignement de la discipline se concentre de plus en plus sur les universités de tradition.

Aux Pays-Bas, "un des points forts dans la recherche reste l'édition des textes" (p.170). La langue et la littérature françaises médiévales sont enseignées dans les six universités du pays, "des groupes interdisciplinaires de médiévistes assurent un enseignement spécialisé" (p.171), surtout à Groningue et Utrecht.

L'instigateur de l'enquête résume les souhaits de tous les réformateurs en disant: "Si nous voulons rendre aux études médiévales une fonction dans la société nous devrons vulgariser nos connaissances; il faut enseigner la littérature en ancien mais aussi celle en moyen français; éditer

l'inédit, expliquer l'inconnu, accentuer l'altérité, bref, aimer et surtout faire aimer la culture et la littérature du moyen âge français.

Elisabeth Schulze-Busacker
Dép. de linguistique et philologie
Université de Montréal

Germain Derome - Situation de l'enseignement du latin et du grec au secondaire, au CEGEP et à l'université. (Dép. de philosophie, Collège Brébeuf - Dép. d'études anciennes et modernes, Université de Montréal)

Le résumé de la communication n'était pas disponible au moment de la mise en page de la revue.

Francine Michaud - Éléments de réflexion sur la communication de l'histoire du moyen âge au Québec.

À l'heure actuelle, il apparaît bien hâtif de discourir théoriquement sur la communication de l'histoire du moyen âge. Il faut convenir que la discipline est fort jeune, et par conséquent les spécialistes en la matière ne sont pas nombreux. Mais si l'histoire médiévale entend suivre le rythme effréné des manifestations culturelles à contenu historique, il lui faudra résolument élargir ses crénaux sur la place publique.

Pour cela, la discipline doit relever trois défis majeurs:

1. *Se tailler une place dans le domaine de la communication de l'histoire au Québec, hors des enceintes universitaires;*
2. *Capter l'attention du grand public sur son propre terrain en se maintenant à la fine pointe des moyens de communication;*
3. *Encadrer adéquatement les nouvelles générations de médiévistes québécois en fonction des conditions et des exigences posées par le marché du travail.*

C'est dire que les trois avenues traditionnelles qui mènent à la présentation et à l'interprétation de l'histoire médiévale, à savoir la muséologie, la littérature et l'enseignement universitaire ne suffisent pas à combler les attentes du grand nombre. D'ailleurs, à l'examen du savoir transmis en chacun de ces lieux officiels, on a tôt fait de constater le fossé énorme qui sépare l'enseignement universitaire et la connaissance populaire du moyen âge.

Pourtant, le grand public s'avère de plus en plus réceptif aux entreprises d'interprétation historique. En vertu de cette tendance favorable à la diffusion historique qui se dessine actuellement, les médiévistes gagneraient à s'attabler autour des questions et des problèmes liés aux principes et aux moyens de communication de l'histoire médiévale. Identifier les publics, définir les concepts, déterminer la mise en image thématique, choisir ou concevoir un support de communication inventif et audacieux, constituent les principaux axes de conception et de fabrication du "produit historique", suivant les procédés du "marketing culturel".

Évidemment, la formation universitaire traditionnelle, cloisonnée et "périodisée", ne prépare pas le médiéviste, ou si peu, à la communication de l'histoire. Car l'historien qui ne possède pas les connaissances rudimentaires des autres disciplines historiques, ou qui néglige de se familiariser avec les principes et les techniques de communication, risque d'altérer le contenu de sa recherche, comme d'en voir le sens déformé ou réduit par ignorance du "processus de production" du support envisagé. Mais il y a plus. La polyvalence apparaît, dans un monde de plus en plus exposé à la puissance des communications, comme une valeur sûre, "rentable", comme le critère primordial à l'embauche. En un mot, elle est la planche de salut des nouveaux historiens pour qui les portes de l'enseignement universitaire sont pratiquement, et pour longtemps encore, fermées.

Francine Michaud
Histoire du moyen âge
Université Laval

Assemblée générale des médiévistes tenue à l'Institut d'études médiévales le samedi 20 octobre 1984.

Cette assemblée, à laquelle assistaient une quarantaine de personnes, marquait la fin du colloque sur les études médiévales au Québec. Aucun ordre du jour n'était spécifiquement prévu, mais il se dégageait assez nettement de la volonté de plusieurs, manifestée depuis longtemps, que cette assemblée serait un bon forum pour projeter la fondation d'une association des médiévistes.

La nécessité d'une telle association a été d'emblée reconnue par tous. On a souligné à juste titre le besoin de se doter collectivement d'une personnalité juridique, afin de faire valoir, lorsque cela est nécessaire, les intérêts qui nous sont communs.

Les participants ont également reconnu le besoin qu'il y aurait à procurer à cette association un caractère interdisciplinaire, autour du thème général des études médiévales. Parmi les objectifs que l'association pourra se donner, on a fait valoir le besoin de donner à Memini une assise institutionnelle stable. On a également souligné l'importance d'un organisme pouvant servir de porte-parole ou d'agent de liaison auprès de la presse et des médias.

Une partie de la discussion a porté sur le cadre global à donner à une telle association: faut-il se limiter au contexte québécois, ou viser une association de tous les médiévistes canadiens? Des arguments ont été apportés des deux côtés, en relation avec les normes des organismes d'encadrement (ACFAS, Sociétés Savantes) entre autres, sans qu'une décision ferme soit prise en assemblée.

Trois résolutions ont été prises à la fin de cette assemblée, dont voici la teneur:

1. Il est résolu de:
   a) reconnaître le caractère essentiel du bulletin Mémini pour les médiévistes;

b) former un comité chargé de bâtir un projet d'association des médiévistes du Québec et de convoquer ensuite une assemblée générale qui procédera officiellement à la fondation d'une telle association;

c) demander à ce comité d'explorer la possibilité de susciter chez nos collègues anglophones la création d'une association équivalente en vue de la création d'une éventuelle "fédération" à l'échelle canadienne.

2. Suite aux informations communiquées par Germain Derome, président de la Société des études anciennes du Québec, sur la situation du latin au Québec, il est résolu d'appuyer les efforts de la S.E.A.Q. en vue d'une amélioration de la place du latin dans l'enseignement secondaire et collégial au Québec.

3. Il est résolu d'appuyer le projet que prépare la bibliothèque nationale du Québec en collaboration avec les bibliothèques universitaires, à l'effet de publier un catalogue collectif des manuscrits médiévaux et incunables conservés au Québec.

Ces trois résolutions sont adoptées à l'unanimité.

On procède ensuite à la nomination de membres du comité de fondation de la future association. Sont désignés par l'assemblée: Danielle Courtemanche, Maurice Da Silva, Michel Hébert, Jean-Marcel Paquette. En l'absence de représentants des universités anglophones, l'assemblée demande au comité de s'adjoindre en outre une personne choisie dans l'une de ces universités. L'assemblée exprime enfin le voeu que le comité formule son projet et convoque une assemblée générale avant le printemps.

L'assemblée est levée.

Michel Hébert

Composition du comité de fondation de l'association:

COURTEMANCHE, Danièle	*étudiante, études médiévales, Mtl.*	*276-3469*
DA SILVA, Maurice	*professeur, CEGEP Ahuntsic*	*270-2846*
DI STEFANO, Giuseppe	*professeur, français, McGill*	*392-4672*
HEBERT, Michel	*professeur, histoire, UQAM*	*282-8417*
PAQUETTE, Jean-Marcel	*professeur, cinéma, Laval*	*849-0504*

Toute personne intéressée à faire des suggestions quant au mandat, aux objectifs ou à la composition de l'association des médiévistes du Québec est invitée à communiquer avec l'une ou l'autre des personnes désignées ci-dessus, ou à écrire à l'adresse du bulletin.

F O R U M

L'EUROPE MÉDIÉVALE EN MAI 1985

Le Département d'histoire en collaboration avec le Centre d'enseignement des langues vivantes de l'Université Laval organise un Voyage d'études

en Europe médiévale (HST-16993), sous la responsabilité pédagogique de M. André Ségal.

Ce cours de six crédits est ouvert aux étudiants des universités et aux adultes qui remplissent les conditions d'admissibilité à l'Université Laval.

Aucun pré-requis n'est exigé. Les objectifs seront calibrés selon la formation de chaque participant. Toutefois, un cours de base en histoire du moyen âge n'est pas inutile; par exemple, à l'Université Laval, HST-10636 Naissance du monde occidental, qui se donnera le mardi avant-midi, pendant la session d'hiver. Le voyage se prépare par des rencontres, des lectures, des travaux. Ces rencontres ont lieu une fois par mois de janvier à mai, le samedi après-midi, à Québec. Des rencontres pourront aussi avoir lieu à Montréal.

Le coût: 1 725 $

Ce coût inclut transport, logement, visites, guides et deux repas par jour. Il n'inclut pas les frais d'inscription à l'Université qui s'élèvent à 120 $.

L'ITINÉRAIRE

EN APÉRITIF...	*:Provins et la Seine à Nogent*
Bourgogne	*:Auxerre, Vezelay, Fontenay, Dijon, Beaune, Tournus, Cluny...*
Pays Mosan	*:Verdun, Bouillon, Dinant, Huy, Liège, Maastricht, Aix-la-Chapelle...*
Flandre et Brabant	*:Bruges, Gand, Bruxelles, Louvain, Nivelle, Tournai, Arras...*
Picardie	*:Saint-Riquier, Abbeville, Amiens, Péronne, Laon, Coucy, Beauvais...*
en pousse-café	*:Château-Gaillard et la Seine à Paris*

RENSEIGNEMENTS

Jean Simon
Centre d'enseignement des langues vivantes (CELAV)
Cours internationaux - Europe médiévale
Pavillon de Koninck (3272)
Université Laval
Cité universitaire
Québec (Québec)
G1K 7P4
Tél: (418)656-2321

- *le nombre des participants est limité à trente: il est avantageux de s'inscrire tôt.*
- *affiches et dépliants seront aussi disponibles auprès de:*
  M. Michel Hébert, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Montréal, H3C 3P8, (514)282-8417

et

Mme Denise Angers, Université d'Ottawa, 147 rue Wilbrod, Ottawa, K1N 6N5, (613)231-4202

L'enseignement d'un voyage d'études en Europe médiévale

Les lecteurs de "Memini" ont lu l'annonce du "Voyage d'études en Europe médiévale" organisé en mai 1984 pour le Département d'histoire de l'Université Laval. Ce cours et ce voyage ont eu lieu. Et ce fut une expérience pédagogique épuisante et passionnante. Avant de récidiver dès mai prochain, voici pour les lecteurs de Memini un compte-rendu de l'expérience.

Ce que je souhaite vous présenter, c'est une démarche d'enseignement avec ses méthodes et ses contenus. Dans ce cas, toutefois, la pédagogie est si étroitement liée aux conditions matérielles de sa mise en oeuvre et à la dynamique du groupe que j'ose faire un détour par là.

Tous ceux qui ont organisé un voyage de groupe connaissent la somme des petits problèmes insignifiants qu'entraîne la préparation matérielle. Je vous les épargne d'autant plus aisément qu'ils m'ont été en grande partie épargnés par l'expérience et la précieuse collaboration de l'accompagnatrice, Madame Louise Roy. Malgré le prix "étudiant", le confort de l'autobus et, presque partout, la qualité de l'hébergement, ont contribué au succès du voyage. Pour ne citer qu'un exemple: l'ancienne abbaye de St-Riquier transformée en centre culturel fut pendant quatre jours un lieu d'hébergement, de travail et d'amitié royal, mieux,... abbatial!

Seule la météo refusa de nous servir. Cinq journées sans pluie, dont deux glaciales, en trois semaines de printemps, c'est peu. Mais le moral des participants a résisté. C'est si joli un bouquet d'imperméables colorés, sous le ciel gris.

La dynamique du groupe et le noeud de relations chaleureuses qui s'y est formé ont aussi contribué à l'apprentissage. Esprit de fête, esprit d'étude ont alterné. Nous étions trente-trois; pour un tiers étudiants "réguliers" au début de la vingtaine; pour un tiers étudiants revenus aux études - des femmes surtout; pour le dernier tiers, des personnes attirées par le tourisme culturel mais qui n'en ont pas moins participé jusqu'au bout à toutes les activités d'étude. Entre ces participants si différents par l'âge, l'intérêt et la formation, une belle solidarité s'est développée. Aux retrouvailles de septembre, il n'en manquait que quatre, désolés de ne pouvoir venir.

La procédure pédagogique comportait en moyenne trois ou quatre visites par jour (sites, monument, musée) tantôt guidées par un spécialiste local, tantôt par le professeur, parfois aussi par un étudiant qui l'avait préparée en bibliothèque avant le départ. L'autobus était aussi un lieu de travail: on y préparait les visites par des exposés, on faisait le point après les visites et, surtout, on observait les paysages et les différenciations régionales. Tous les deux ou trois jours, des colloques nous réunissaient en soirée pour faire la synthèse des apprentissages. Dans les derniers jours, à St-Riquier, ces colloques sont devenus quotidiens et chacun a finalement rédigé son bilan du cours.

L'apprentissage avait commencé dès l'hiver par quatre rencontres préparatoires, des lectures de base et des recherches sur un aspect particulier de l'itinéraire. Ces travaux ont permis de pallier la grande disparité de formation des étudiants dont certains n'avaient jamais

suivi de cours universitaire en histoire, tandis que d'autres étaient prêts à entreprendre une maîtrise en histoire du moyen âge. Ainsi, avant le départ, les étudiants avaient une connaissance raisonnable - et raisonnée - des cadres chronologiques et des cadres spatiaux, au moins pour les pays entre Loire et Rhin, et ils avaient pris conscience de quelques problèmes fondamentaux.

Ces rencontres ont aussi permis d'expliquer nos objectifs et d'y susciter l'adhésion du groupe. Mieux comprendre les structures économiques, sociales, mentales du moyen âge et les marques qui en susbistent et bien sûr, en particulier, comprendre la diversité des structures spatiales. Objectif austère par rapport aux apprentissages spontanés du tourisme, même culturel, si bien qu'il s'inscrit en négatif: échapper au singulier, au pittoresque, au monumental, au merveilleux; échapper à l'inévitable et puissante attraction de l'art. Les manifestations de l'art médiéval s'imposent au voyageur; elles dessinent les itinéraires touristiques et dominent les villes de leur verticalité. Malgré nos précautions, nous n'avons pas réussi à leur échapper et à éviter qu'elles n'oblitèrent quelquefois nos préoccupations d'histoire sociale.

En termes positifs, nos objectifs se décomposaient dans les axes suivants: lire, dans les paysages ruraux, les économies anciennes; interpréter les topographies des centres urbains; saisir les rapports entre l'espace et le peuplement, entre les sentiments d'appartenance et les formations politiques, entre les sensibilités religieuses et les institutions ecclésiastiques.

Ces objectifs, nous avions choisi de les mettre en oeuvre dans ce nord-ouest européen où les formes les plus spécifiques de la vie médiévale se sont constituées. Nous avons veillé à gommer les espaces nationaux modernes qui offrent les pires sources d'anachronisme. C'est pourquoi notre itinéraire enjambe la frontière politique entre Empire et Royaume et la frontière linguistique entre pays romans et pays germaniques. Il parcourt la Champagne et la Bourgogne, les pays Mosan, la Flandre et le Brabant, la Picardie. Cet espace nous a offert matière à tous les thèmes, par exemple les marques carolingiennes à Aix-la-Chapelle, le rayonnement des abbayes à Cluny et Fontenay, la puissance épiscopale à Liège ou Tournai, les structures seigneuriales à Vignory ou Coucy, la production céréalière à Jauchelette et ter Doest, routes foires et finance à Provins ou Arras, les pélerinages à Vezelay, les mouvements communaux à Laon et Huy, le développement urbain à Dinant, Louvain, Bruges, la montée du pouvoir royal à Reims et à Château-Gaillard, l'Ètat bourguignon à Dijon et Bruxelles, l'aventure gothique à Amiens et Beauvais. Pour les paysages ruraux, les sites qui nous ont le mieux servi sont ceux du Chablis, de la Hesbaye, du Polders, du seuil d'Artois (Vimy) et du pays picard en survol archéologique à partir de l'aéroport d'Abbeville.

Ces thèmes recoupent la plus grande partie des champs traditionnels de l'histoire médiévale; c'est souligner l'importance des exercices de synthèse. Malgré ceux-ci, le rythme du voyage fut trop dense. Et l'an prochain, nous l'allégerons en ajoutant quatre jours et en retranchant Reims et Troyes de l'itinéraire. Cela donnera plus de temps libre,

plus de temps à la réflexion et plus de temps pour explorer Provins, Beaune, Aix-la-Chapelle et Bruges. Malgré cela, nous pouvons annoncer le voyage à un prix inférieur à celui de l'an dernier.

André Ségal

Au Congrès de l'Association d'art des Universités du Canada, tenu à Montréal les 8 et 9 octobre 1984, la communication de Carol Gibson-Wood de Queen's University intitulée: "The Function of the Utrecht Psalter" complétait par son thème le congrès de l'Institut d'études médiévales de Montréal sur la Mémoire. Elle a montré en effet que les sujets représentés dans les pages de ce Psautier carolingien visaient fondamentalement à aider les utilisateurs à mémoriser le texte même des psaumes. Ce manuscrit avait donc une fonction d'apprentissage presque scolaire et non pas une fonction liturgique. Les sujets retenus dans l'illustration n'ont aucune cohérence visuelle ou iconologique en eux-mêmes, mais ils dépendent de la fonction mnémotechnique indiquée ci-dessus.

Roland Sanfaçon
Université Laval

ERRATA

Dans le dernier Memini, une erreur s'est glissé dans le texte de Carole Lambert portant sur L'édition d'un recueil de recettes culinaire et d'un réceptaire sur les greffes inédits du XVe siècle (Paris, B.N. latin 6707).

Dans le premier paragraphe de son texte, on aurait dû lire:

"Ce traité anonyme n'a pas de titre et est immédiatement suivi, dans le manuscrit, d'un court réceptaire sur les greffes. L'originalité de ce dernier m'a incitée à en donner l'édition à la suite des recettes culinaires. De plus, l'objet de ce deuxième petit traité, s'il est différent du premier, n'en est pas totalement éloigné; les recettes sur les greffes sont en effet proposées pour mieux obtenir une denrée comestible:...